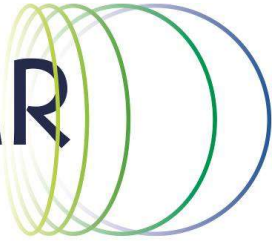


ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE
DES MUNICIPALUX
DE RENNES MÉTROPOLÉ



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 29 AOUT 2023

Présents : ARRIBAS Frutos, ECOLAN Armelle, GERAULT David, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, LE SAGE Sandrine, PEAN Annabelle, PHILIPPE Olivier, RICARD Karine,

Excusés : BATALLER Joaquin, BOUCHARD David, DELAPORTE Nathalie, GEDEON Vincent, MARCHAL Patrick, ORACZ Benoit, REMOND Pierre,

Préambule :

Bienvenue à Benoit Oracz en tant que secrétaire adjoint

1/ Les inscriptions

Les inscriptions ont lieu les vendredis 1er et 8 septembre de 18h – 20H à la plaine de Baud avec Sandrine, Annabelle et Benoit pour prendre les inscriptions et d'autres encadrants pour accueillir les nouveaux adhérents

Rappel des tarifs :

- Pour les municipaux de la ville de Rennes : 140€
- Pour les extérieurs à la ville de Rennes : 175€
- Pour les encadrants : 115€

Pour les formations, en plus de la cotisation au club, il faut ajouter :

- 120€ pour la formation niveau 1,
- 200€ pour la formation PE 40
- 350€ pour la formation niveau 2

Un plongeur niveau 3 initiateur, plongeur depuis 30 ans, arrive en Bretagne et demande à intégrer notre section. Il serait ok pour encadrer si besoin : le bureau valide son entrée dans la section

Les créneaux des piscines sont identiques pour la saison à savoir :

- Piscine de Bréquigny : accueil les lundis à 19H45 dans le hall pour une séance de 20H à 21H30 dans les lignes d'eau lignes 3 et 11 du bassin intérieur, et les lignes 5 et 15 dans le bassin extérieur ;
- Piscine des Gayeulles : accueil 19H15 dans le Hall pour une séance de piscine de 19H30 à 21H45

Il a été précisé par la fédération que nous pouvions commencer les enregistrements des licences dès le 1er septembre à midi pour la nouvelle saison au lieu du 15 septembre.

Nota : Penser à une licence Non-Plongeur pour notre Présidente officielle de l'ASMR.

2/ les formations

Formation au niveau 1 : 9 personnes ont manifesté l'envie de passer ce niveau dont 3 personnes qui n'ont pas fait de baptêmes en juin ; il est envisagé 2 sessions courtes si les 9 personnes confirment leurs inscriptions : une de sept à nov et l'autre de janvier 2024 à Mars (une seule session courte sera organisée de sept à nov si le nombre d'élèves est inférieur à 7)

- Les référents : Karine et François
- programmer un baptême le 7 sept pour les 3 personnes qui ne l'ont pas fait en juin

Formation niveau 2 : 7 personnes ont manifesté l'envie de passer ce niveau

- Référent : Olivier P. accompagné des E2
- Une réunion d'information à la piscine est programmée en sept et des plongées d'évaluation le 23

sept et/ou 24 sept

Formation MF1 : 3 personnes du club se sont manifestées pour un début de formation avec le CODEP en janvier 2024

Une PASSERELLE PADI pourrait être à réaliser en début d'année

3/ La trésorerie

Des frais sont à prévoir pour :

- Des pétards de rappel (date limite d'utilisation de ceux actuel Nov 2023)
- 3 feux à main (date limite d'utilisation de ceux actuel Octobre 2023)

4/ Le matériel

Prévoir à la rentrée ou cet hiver, le remplacement des garnitures de frein et roulement de la remorque bateau (déjà acheter, dispo dans le placard) > à voir avec Christian

Bateau : Réalisation pendant l'été de travaux sur le bateau : 'GelCoat' sur le pont et la coque du bateau et remplacement du boot d'étraves. L'hivernage du bateau ne sera plus fait chez R-Marine, ce sera fait chez un concessionnaire Honda.

Nota : penser à relancer l'achat d'un nouveau bateau en octobre (Olivier G) sachant que le délai d'attente peut aller jusqu'à 2 ans.

Détendeurs : trouver une personne qui se chargerait de déposer et reprendre les détendeurs chez Ren'Sport en remplacement de Christophe

5/ Les prochains sorties

Le 9/09 Joaquin et Olivier
Le 10/09 Olivier et François
Le 16 et/ou 17/09 David

Autres dates à retenir : le 13/10 pour la soirée des nouveaux arrivants

- Armelle demande la disponibilité de la grande salle

La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 3/10 2023 à 18h30